# RAPPORT ANNUEL 2024-2025
## Conseil d'établissement

*École de la Montagne*

# INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la* Loi sur l'instruction publique *(LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

***Présentation à la population***
*Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.*

***Notes pour la rédaction***
*Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le* Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE
## du conseil d'établissement

C'est avec une grande émotion que je vous adresse ces quelques mots en conclusion de cette magnifique année scolaire — et également à la fin de mon mandat à titre de présidente du conseil d'établissement de l'école de la Montagne.

L'année qui s'achève a été marquée par un engagement sincère, une collaboration enrichissante et un profond dévouement envers le bien-être et la réussite de nos élèves. Ensemble, nous avons su faire preuve d'écoute, de rigueur et de créativité pour soutenir l'école dans sa mission éducative.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil pour leur temps, leurs idées et leur implication tout au long de l'année. Merci également à la direction, au personnel de l'école et à tous les parents pour leur confiance et leur collaboration.

C'est avec fierté et reconnaissance que je passe le flambeau, convaincue que l'avenir du conseil est entre de bonnes mains. Je quitte mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli et la certitude que notre belle école continuera de rayonner.

Merci pour cette belle aventure et pour tout ce que nous avons accompli ensemble.

Avec toute ma gratitude,

Natacha Thibault, présidente du conseil d'établissement.

## Information descriptive de l'école

- 149 élèves fréquentaient l'école
- 3 groupes de préscolaire (maternelle 4 ans et 5 ans)
- 6 groupes de primaire
- 39 élèves inscrits au service de garde

## Table des matières


1. Présentation du conseil d'établissement ..... 5
    1.1. Liste des membres du conseil d'établissement ..... 5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement ..... 5
    2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement ..... 5
    2.2. Activités réalisées et décisions prises ..... 6
    2.3. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil ..... 7
    2.4. Résultats obtenus ..... 8
        2.4.1. Fonds à destinations spéciales (FDS) ..... 8
        2.4.2. Les principales orientations du projet éducatif ..... 8
        2.4.3. Les grandes lignes du plan de réussite de l'école ..... 9
        2.4.4. Les réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif ..... 9
3. Bons coups de l'année 2024-2025 ..... 10
4. Mot de la direction d'établissement ..... 10
5. Annexes ..... 12

# 1. Présentation du conseil d'établissement

## 1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

| Nom et prénom | Titre<br>ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil) | Durée du mandat |
|---|---|---|
| Natacha Thibault | Parent et présidente | 2023-2024<br>2024-2025 (fin du mandat) |
| Noémie Rivest | Parent et vice-présidente<br>Déléguée au comité de parents du C.s.s. | 2024-2025<br>2025-2026 |
| Andréane St-Jean | Parent | 2023-2024<br>2024-2025 (fin du mandat) |
| Mélissa Deguire | Parent | 2024-2025<br>2025-2026 |
| Sonia Pétrin Poulin | Parent | 2024-2025<br>2025-2026 |
| Annouk Binette | Parent substitut | 2024-2025 |
| Cindy Ferrier | Parent substitut | 2024-2025 |
| Line Quevillon | Représentante de la communauté | 2024-2025 |
| Josée Sigouin | Personnel enseignant | 2024-2025 |
| Annie-Claude Larocque | Personnel enseignant | 2024-2025 |
| April Doucet | Personnel enseignant | 2024-2025 |
| Monika Hotte-Lépine | Personnel de soutien | 2024-2025 |
| Lise Turcotte | Service de garde | 2024-2025 |
| Stéphane Mougeot | Direction | |

# 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

## 2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

| Date<br>(jour-mois-année) | Type de séance<br>préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc. |
|---|---|
| Le mardi 10 septembre 2024 | Assemblée générale des parents |
| Le mardi 24 septembre 2024 | Ordinaire |
| Le mercredi 29 octobre 2024 | Ordinaire |
| Le mardi 26 novembre 2024 | Séance annulée |
| Le mardi 21 janvier 2025 | Ordinaire |
| Le mardi 25 février 2025 | Ordinaire |
| Le mardi 18 mars 2025 | Séance annulée |
| Le mardi 29 avril 2025 | Ordinaire |
| Le mardi 27 mai 2025 | Ordinaire |
| Le mercredi 18 juin 2025 | Ordinaire |

## 2.2. Activités réalisées et décisions prises

| Sujets traités | Dates (Mois-année) | Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.) | Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.) |
|---|---|---|---|
| **Pouvoirs généraux** | | | |
| Adoption du projet éducatif[1] | Avril 2024 | Adopté | |
| Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence | Juin 2025 | Adopté | Pour la prochaine année scolaire |
| Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres) | Avril 2025 | Approuvé | Pour la prochaine année scolaire |
| Approbation des contributions financières exigées | Octobre 2024 | Approuvé | |
| Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe | Mai 2025 | Approuvé | Pour la prochaine année scolaire |
| Approbation de la liste du matériel d'usage personnel | Mai 2025 | Approuvé | Pour la prochaine année scolaire |
| Adoption des règles de fonctionnement des services de garde | Avril 2024 | Adopté | Pour la prochaine année scolaire |
| Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire | | | |
| Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier) | | | |
| Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement | Février 2025 | Consulté | |
| Consultation sur les critères de sélection de la direction | Octobre 2024 | Consulté | |
| Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité | Septembre 2024 | | |
| Transmission de documents à l'intention des parents | Septembre 2024 | Adopté | Ex. : Plan de lutte, format abrégé |
| Pouvoirs liés aux services éducatifs | | | |
| Approbation des modalités d'application du régime pédagogique | Avril 2024 | Approuvé | Pour la prochaine année scolaire |
| Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant | | | |
| Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études | | | |
| Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité) | Janvier 2025 | Approuvé | COSP |

[1] D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

| Sujets traités | Dates (Mois-année) | Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.) | Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.) |
|---|---|---|---|
| Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières) | Avril 2025 | Approuvé | Pour la prochaine année scolaire |
| Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) | Selon les demandes | Approuvé | |
| Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) | | | |
| Consultation des parents | | | |
| Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves | | | |
| **Pouvoirs liés aux services extrascolaires** | | | |
| Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires) | | | |
| Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme | Septembre 2024 | | Serres Jomélico |
| **Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles** | | | |
| Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement | | | |
| Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) | Selon les demandes | Approuvé | |
| Adoption du budget annuel de l'établissement | Juin 2025 | Adopté | Pour la prochaine année scolaire |
| **Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)** | | | |
| Consultation pour le nouveau plan vers la réussite du Csscv (PERV) | | | |
| Valeurs du Csscv | | | |
| Projet pour la cour d'école | | | |

## 2.3. Bilan de l'utilisation du budget annuel de fonctionnement du conseil

Le Conseil d'établissement reçoit du Centre de services scolaire des sommes (500 $) qu'il utilise pour son fonctionnement. Ce budget n'est pas celui de l'école. Il doit donc adopter son budget annuel de fonctionnement et rendre compte au Centre de services scolaire de la façon dont il l'administre.

Le budget annuel de fonctionnement ne peut permettre de payer que des dépenses qui sont en lien avec le fonctionnement du Conseil d'établissement et à la formation de ses membres, par exemple, des frais tels le transport, les repas, la garde des enfants ou les frais d'inscription à une formation. Ce budget n'est pas discrétionnaire et ne peut pas servir à financer des activités de l'école, des bourses aux élèves ou l'achat de matériel au bénéfice des élèves.

Pour cette année scolaire, une somme de 367,92 $ a été dépensée.

## 2.4. Résultats obtenus

### 2.4.1. Fonds à destinations spéciales (FDS)

| Compte | Solde en début d'année scolaire | Dépenses | Revenus | Solde en date du 19 juin 2025 |
|---|---|---|---|---|
| FDS-Activités | 4 193,03 $ | 400,00 $ | 6 000,00 $[5] | 9 793,03 $ |
| FDS-Danse[1] | Compte fermé | | | |
| FDS-SPORT[2] | Compte fermé | | | |
| FDS-DONML[3] | Compte fermé | | | |
| FDS-Diner[4] | Compte fermé | | | |
| FDS-Aide ali. | 7 522,20 $ | 3 807,00 $ | 6 290,00 $[6] | 2 483,00 $ |
| FDS-SCP | 1 893,82 $ | 2 105,00 $ | 4 083,10 $[7] | 3 871,92 $[8] |
| FDS-EDU | 248,13 $ | | | 248,13 $ |

1 Le solde de 17,88 $ a été transféré au FDS-Activités.
2 Le solde de 73,81 $ a été transféré au FDS-EDU.
3 Le solde de 5,71 $ a été transféré au FDS-EDU.
4 Le solde de 6 290,00 $ a été transféré au nouveau projet FDS-Aide alimentaire.
5 Don de la ferme Lauzon
6 Don de la MRC Papineau
7 Sommes provenant de campagnes de financement, d'un don des pompiers de Val-des-Bois/Bowman, des pompiers de Notre-Dame-de-la-Salette et de la pisciculture Val-des-Bois.
8 Il restera des dépenses de ± 800,00 $ à venir pour l'activité de la dernière journée d'école.

### 2.4.2. Les principales orientations du projet éducatif

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, voici l'énoncé qui a guidé nos travaux :

**« Nous travaillons en collaboration pour la réussite des élèves »**

Objectif 1 : Accroitre la proportion d'élèves qui ont obtenu plus de 69% au sommaire en lecture, en 6e année

Objectif 2 : Accroitre la proportion d'élèves qui ont obtenu plus de 69% au sommaire, en lecture, en 4e année

Objectif 3 : Accroitre la proportion d'élèves qui ont obtenu plus de 69% au sommaire, en raisonner, en 6e année

Objectif 4 : Augmenter l'exposition des élèves aux comportements positifs

Objectif 5 : Réduire les gestes de violence physique et verbale posés par les élèves

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école, voici les valeurs de l'établissement :

Respect — Écouter les consignes données par l'adulte en faisant rapidement ce qu'il me demande, utiliser un langage et des gestes bienveillants envers les élèves et les adultes, utiliser adéquatement le matériel de l'école, lever la main avant de prendre la parole, régler mes conflits en utilisant un langage poli et se déplacer adéquatement dans les aires communes.

Autonomie — Suivre les consignes de l'adulte et la routine de la classe, être prêt à la tâche, adopter une position d'écoute, avoir le matériel nécessaire et réaliser les travaux demandés tant en classe qu'à la maison.

| | |
|---|---|
| Persévérance | Effectuer le travail en classe et terminer les tâches demandées en faisant preuve de ténacité en posant des questions à l'enseignant au besoin. |

### 2.4.3. Les grandes lignes du plan de réussite de l'école

**Instruire :** Promouvoir le développement des compétences disciplinaires
**Socialiser :** Favoriser l'apprentissage de vivre ensemble
**Qualifier :** Travailler activement à la qualification des élèves

### 2.4.4. Les réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif

| **Réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif** | |
|---|---|
| **Réalisations** | **Résultats** |
| Récupération | Consolidation des acquis, favoriser une meilleure compréhension. |
| Bonification des heures en tutorat pour des élèves en difficulté, entre autres, dans le cadre du plan de rattrapage de septembre 2024 à novembre 2024 | A permis de solidifier les acquis de certains élèves à risque. |
| Bonification du soutien en classe pour permettre la mise en place de pratiques gagnantes | Soutien accru à l'élève en difficulté<br>Amélioration du climat de classe<br>Allègement de la tâche de l'enseignant qui peut se concentrer davantage sur l'enseignement |
| Continuité d programme « corps actif, cerveau performant » | Permet de cibler et de travailler efficacement avec les élèves selon leurs difficultés. De plus, nous contribuons à une augmentation des saines habitudes de vie par l'exercice au quotidien |
| Ajout en orthopédagogie (+70%) | Les élèves ont bénéficié d'accompagnement en classe et/ou en sous-groupe. La bonification du service a fait en sorte qu'il est possible d'apporter plus de support aux élèves qui ont des difficultés en français et en mathématique. Cela permet également d'augmenter la fréquence pour les périodes de rééducation. Il fut également possible de dépister dès le début les difficultés des élèves de 1re année et d'intervenir plus rapidement. |
| Ateliers de stimulation langagière | Offerts par l'orthophoniste, elle a travaillé des éléments du langage tels que: vocabulaire, conscience phonologique, compréhension de consignes, etc. avec certains élèves ciblés. |
| Uniformisation des stratégies en écriture | On voit les effets d'avoir une façon commune de travailler. |
| Uniformisation des stratégies en lecture | On voit les effets d'avoir une façon commune de travailler. |
| Uniformisation des stratégies en raisonner | On voit les effets d'avoir une façon commune de travailler. |
| Évaluation du niveau de lecture des élèves | Après avoir identifié le niveau de lecture de l'élève, il est plus facile de cibler les stratégies à travailler pour chacun. De plus, ceci nous permet de travailler dans la zone proximale de développement de l'élève au niveau de la lecture et favoriser une amélioration de la compréhension et de la fluidité. |
| Continuité dans la valorisation des comportements positifs à adopter avec un comité SCP (soutien aux comportements positifs) très actif | Promouvoir les **bons comportements** et le **respect** au sein de la communauté scolaire et offrir un environnement positif.<br>En somme, par le biais de ce comité, l'équipe-école a joué un rôle essentiel dans la promotion d'un environnement scolaire sain, respectueux et sécuritaire |

| Réalisations et résultats en lien avec le projet éducatif | |
|---|---|
| **Réalisations** | **Résultats** |
| Plusieurs activités offertes pour faire bouger les élèves | Augmentation de l'offre de service et une belle participation chez les élèves. Des activités ont été organisées par des actileaders et des membres du personnel (prêt de matériel, mini basketball, majorette, club de marche, T-Rex, handball, etc.) |

## 3. Bons coups de l'année 2024-2025

- Petits déjeuners offerts aux élèves tous les matins;
- Dîners chauds offerts aux élèves une fois par semaine;
- Activités organisées mensuellement;
- Abonnement à MooZoom, un outil clé en main qui favorise le mieux-être, à l'école comme à la maison;
- Participation au programme « Lait à l'école »;
- Plusieurs élèves ont été évalués en orthophonie et en psychologie;
- Système de monitorage des comportements;
- Acti-leaders des élèves du 3e cycle, auprès des plus jeunes;
- Ateliers offerts aux élèves par les TES, pour développer les compétences sociales, l'estime de soi, le sentiment d'efficacité personnelle et les saines habitudes de vie;
- Continuité du programme corps actif – cerveau performant (Turbo-Maths);
- Participation de l'équipe des T-Rex à des matchs amicals;
- Ateliers du volet parent avec les maternelles 4 ans;
- Projets ESTime dans les classes de 4e, 5e et 6e année;
- Activités midi offertes à tous les élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis;
- Participation au Cube-énergie, au défi chin-chin
- Marche quotidienne
- Activité grand ménage lors de la thématique «  je prends soin de mon école »
- Ateliers de parents pour le préscolaire

## 4. Mot de la direction d'établissement

Chers élèves, parents, membres du personnel et membres de la communauté, voici le rapport annuel 2024-2025 de notre belle école qui témoigne des efforts que l'équipe-école a déployés pour assurer la réussite scolaire et le développement de chaque élève dans une année scolaire très particulière où nous avons dû nous adapter à quelques reprises.

Il vous renseigne sur l'école, les points traités au conseil d'établissement, son projet éducatif et ses principales orientations et les bons coups de cette année scolaire.

Merci à tous les enseignants, aux intervenants professionnels, aux éducatrices au service de garde, au personnel de soutien, aux bénévoles, aux membres du conseil d'établissement et aux parents pour avoir participé de près ou de loin à la réussite éducative des élèves et à leur soutien.

Continuons de soutenir nos jeunes dans le respect, l'autonomie et la persévérance. Ces valeurs teintent, depuis cette année, le code de vie de l'école de la Montagne.

Continuons à avancer avec détermination et enthousiasme.

**Stéphane Mougeot**
Directeur
École de la Montagne

## 5. Annexes